

Notice d'utilisation

Détecteur de fumée autonome

Modèle : SA-DF5A1Z

1) Précaution d'utilisation

Cette notice fait partie intégrante du produit. Elle doit être conservée pendant toute la durée de vie de votre ou vos détecteurs de fumée. Lisez attentivement toutes les instructions avant installation et mise en service. Conservez la pour toute référence ultérieure.

Ce détecteur est conçu exclusivement pour une utilisation en intérieur. Ne pas exposer à la pluie, à l'humidité, ni à des températures extrêmes. Protéger l'appareil contre les chocs, les chutes et les vibrations. Ne pas ouvrir, démonter ni modifier le détecteur : cela annulerait sa conformité et pourrait provoquer un dysfonctionnement.

Remplacez les piles du détecteur dès que le signal de batterie faible se déclenche : un détecteur sans alimentation ne peut pas assurer votre protection.

Ce dispositif ne remplace pas l'entretien régulier de vos installations à combustion (chauffage, chaudière, ventilation, conduits d'évacuation).

N'utilisez ce produit que pour détecter la présence de fumée et avertir d'un départ d'incendie domestique.

AVERTISSEMENTS :

- Fixer solidement le détecteur au plafond, conformément aux instructions d'installation.
- Ne pas peindre, vernir ni recouvrir le détecteur.
- La pile ne doit pas être exposée à la chaleur (soleil direct, flamme, radiateur).
- Utiliser uniquement le type de pile recommandé par le fabricant.
- Vérifier le bon fonctionnement du détecteur au moins 1 fois par mois à l'aide du bouton de test.

2) Caractéristiques techniques

Source principale d'alimentation	Interne (livré avec pile lithium scellée)
Type de pile	DC3V CR123A
Indicateur d'alarme individuelle	Oui
Méthode de détection	Photo-électrique
Puissance sonore	>85dB à une distance de 3 m
Portée de surveillance	20 m²
Température de fonctionnement	0 - 40 °C
Humidité de fonctionnement (max)	93 %
Avertissement pile faible	Oui
Durée de vie de la pile	5 ans
Couleur	Blanc
Poids	140g
Dimensions (Ø x H)	110x42mm
Conforme à la norme	EN 14604



3) Description

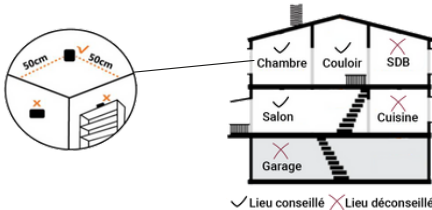
Ce dispositif est un détecteur de fumée photo-électrique, conçu pour une protection essentielle de votre foyer. Il est spécifiquement destiné à l'installation dans tous types de locaux résidentiels : maisons, appartements, et pièces à usage domestique (chambres, salons, couloirs, etc.).

Doté d'un capteur photo-électrique, il a pour rôle principal de détecter la fumée dès les premiers instants d'un incendie. Son objectif est de vous offrir une alerte précoce – via un signal sonore puissant (généralement supérieur à 85 dB mesuré à moins de 3m) – permettant aux occupants de réagir immédiatement et de prendre les mesures de sécurité appropriées.

Ce détecteur est conforme à la norme EN 14604 et représente un investissement indispensable pour la sécurité de votre famille et de vos biens. Il est important de toujours respecter les instructions d'installation et d'entretien, ainsi que les prescriptions légales locales relatives aux détecteurs de fumée.

4) Emplacement

L'emplacement des détecteurs de fumée doit être fait de sorte à ce que la fumée de l'incendie puisse les atteindre sans aucun obstacle. Ainsi la détection se fait au plus tôt possible.



Attention : Une installation incorrecte réduira l'efficacité opérationnelle. Placez le détecteur de fumée au plafond et positionnez-le à au moins 50 cm du mur ou de l'angle le plus proche.

ATTENTION :

Une installation incorrecte réduira l'efficacité opérationnelle. Placez le détecteur de fumée au plafond et positionnez-le à au moins 50cm du mur ou de l'angle le plus proche.

5) Emplacements déconseillés

• Salle de bain :

La vapeur d'eau chaude (douche, bain) est la cause principale. Les détecteurs de fumée photo-électriques ne peuvent pas toujours distinguer les particules de fumée des fines gouttelettes d'eau, ce qui provoque des déclenchements intempestifs. L'humidité excessive peut également endommager les composants internes du détecteur à long terme.

• Cuisine :

La fumée et la vapeur de cuisson (griller, frire, bouillir, rôtir) sont très fréquentes et déclenchent facilement l'alarme, même en l'absence de danger réel. La graisse et les particules générées par la cuisson peuvent s'accumuler sur le capteur et le rendre moins sensible ou provoquer des alarmes aléatoires.

Il est recommandé d'installer les détecteurs de fumée à au moins 5 à 6 mètres des appareils de cuisson. Un détecteur de chaleur est souvent préféré dans la cuisine car il ne réagit pas à la fumée ou à la vapeur, mais à une augmentation rapide de la température.

• Garage :

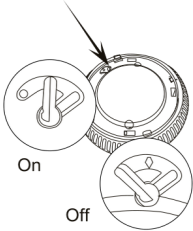
Les fumées d'échappement des voitures, les gaz, et la poussière des travaux ou des activités courantes peuvent facilement déclencher de fausses alertes. Les variations extrêmes de température dans les garages non isolés peuvent également affecter le bon fonctionnement du détecteur. Comme pour la cuisine, un détecteur de chaleur est généralement l'option la plus appropriée pour le garage.

• Buanderie :

Les appareils électroménagers (lave-linge, sèche-linge) peuvent générer de la chaleur, de l'humidité et des peluches/poussières qui peuvent s'introduire dans la chambre de détection et causer des alarmes non désirées.

6) Montage & Mise en service

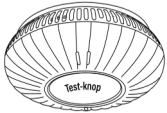
1.1 Assurez-vous que l'alarme fumée est sous tension avant utilisation. Tournez l'interrupteur vers la position droite.



1.2 Fixez l'alarme au support de montage et tournez dans le sens des aiguilles d'une montre pour la verrouiller en place.



1.3 Testez l'alarme de fumée en maintenant le bouton test pendant 2 secondes. Vous devriez entendre des bips courts et brillants qui s'arrêteront dès le bouton lâché



7) Modes de fonctionnement

Mode	Indicateur Optique	Indicateur Sonore
Normal	LED rouge clignote une fois toutes les 50 secondes	Pas de son d'alarme
Test	LED rouge clignote	Sonnerie retentie
Alarme	LED rouge clignote très rapidement	Son d'alarme "DI DI DI"
Batterie faible	LED rouge clignote toutes les 50 secondes	L'alarme émet un court son "DI"
Silencieux*	LED rouge clignote toutes les 9 secondes	Le son de l'alarme se coupe

* Le mode silencieux est à utiliser si l'alarme sonne mais qu'il n'y a pas de danger ou que ce dernier a été écarté, on active ce mode en appuyant sur le bouton Test pendant que l'alarme retentie.

AVERTISSEMENT :

Durant la phase de Test, si la led clignote huit fois en rouge sans que le buzzer ne retentisse, cela signifie un fonctionnement anormal.

8) Entretien et remplacement des piles

Lorsque la batterie s'affaiblit, l'appareil émet un signal sonore régulier accompagné d'un clignotement de la LED toutes les 50 secondes. Remplacez alors les piles par un modèle figurant dans la section « Caractéristiques techniques ».

Pour ce faire, détachez le détecteur de sa base en le tournant dans le sens antihoraire, retirez les anciennes piles, puis insérez les nouvelles. Vérifiez que la connexion de la batterie est correcte et testez le bon fonctionnement du détecteur à l'aide du bouton d'essai après chaque remplacement.

Le pictogramme DEEE signifie que l'appareil et ses piles doivent être traités séparément des ordures ménagères. Retirez les piles avant mise au rebut et déposez l'ensemble dans un point de collecte agréé afin d'assurer un recyclage ou une élimination sécurisée, dans le respect de l'environnement et de la santé publique. Ce produit est pris en charge par l'éco-organisme Ecosystem.



9) Garantie

Oltrix garantit à l'acheteur initial que son détecteur de fumée est exempt de tout défaut matériel et de fabrication dans le cadre d'une utilisation domestique et dans des conditions normales, pour une période de 2 (deux) ans à compter de la date d'achat (ne couvre pas les piles remplaçables du modèle SA-DF5A1Z). À condition que le produit soit retourné au revendeur avec la preuve d'achat datée, Oltrix accepte de remplacer gratuitement l'appareil, à sa discrétion, pendant la période de 2 (deux) ans à partir de la date d'achat. La garantie sur tout remplacement de détecteur SA-DF5A1Z durera jusqu'à la fin de la période de garantie d'origine concernant le détecteur acheté initialement (soit à partir de la date d'achat initiale et non à compter de la date de réception du produit de remplacement). Oltrix se réserve le droit de fournir un autre produit similaire à celui qui doit être remplacé si le modèle d'origine n'est plus disponible ou n'est pas en stock. Cette garantie s'applique à l'acheteur initial à partir de la date de l'achat initial et n'est pas transférable. Une preuve d'achat datée est requise. Cette garantie ne couvre pas les dommages résultant d'un accident, d'une mauvaise utilisation, d'un démontage, d'abus ou d'un manque de soin raisonnable relatif au produit, ou d'utilisations non conformes au manuel utilisateur. Elle ne couvre pas les événements ou les conditions en dehors du contrôle d'Oltrix, tels que des cas de force majeure (incendie, conditions climatiques défavorables, etc.). Elle ne s'applique pas aux magasins de détail, aux centres de service, aux distributeurs ou aux agents. Oltrix ne reconnaît aucune modification à la présente garantie apportée par des tiers.